



Liberté Égalité Fraternité

1

2

2.1

2.2

Nom

HILLERET de LAULANIE

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autor Avant de remplir cette demande, lire attentivement la r	[사업:14][[대] [대] [대] [대] [대] [대] [대] [대] [대] [대
Ce document est émis par le ministère en charge de l'éco Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateu pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuiteme	ır. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous
Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
Date de réception : 21 / 04 / 2023	
Dossier complet le :21	
N° d'enregistrement : 2023 7157	
Intitulé du projet Boisement d'une prairie à gibier incluse dans un plan simple boisement est également programmé dans le document de la complete de la com	nt de gestion.
Personne physique	
Nom	Prénom(s)
Personne morale	
Dénomination Indivision HILLERET de LAULANIE	Raison sociale
N° SIRET	Type de société (SA, SCI)
3 9 9 5 0 8 3 1 0 0 0 1 2	
Représentant de la personne morale : Madame	☐ Monsieur

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Prénom(s) Chantal

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et
47C	Projet de premier boisement d'une prairie ayant perdu sa vocation économique
	n examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu a code de l'environnement ? (clause-filet) ?
article R.122-2-1?	ne soumission volontaire à examen au cas par cas au titre d
□ Oui ☑ Non	
Caractéristiques géne	
Doivent être annexées au préser	nt formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
Nature du projet, y comp	ris les éventuels travaux de démolition
	Il 1400 plants forestiers/ha au total avec les essences potentielles suivantes nt, Hêtre, Charme, Châtaignier, Alisier, Cormier, Poirier, Pommier, Merisier)
Objectifs du projet	

Décrivez sommairement le projet
4.3.1 Dans sa phase travaux
Le boisement sera assuré après un double passage de cover crop (appareil mécanique à disques).
4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement
Les essences nobles sont destinées à produire du bois d'œuvre à révolution longue d'environ 100/120 ans.
À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soum a décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Déclaration de projet.

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Le projet couvre une superficie cadastrale de 04ha 36a	
ocalisation du projet	
Adresse et commune d'implantation	
luméro ; Voie :	
ieu-dit : Le Bois d'Arguel	
ocalité : Commune de Neuville-Coppegueule	
Code postal : 8 0 4 3 0 BP : Cedex :	4
Coordonées géographiques ^[1]	
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32° ,), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° ' ' Lat. : ° '	1·61 <u>/1</u> 1·61
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° ' ' Lat. : ° '	1·61 <u>/1</u> 1·61
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° ' ' Lat. : ° ' Point de d'arrivée : Long. : ° ' ' ' Lat. : ° '	
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. ; ° ° ' " Lat. : ° ° Point de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ° ° Communes traversées : Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le pro	
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : °	
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32° c), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° " " Lat. : ° " " "	njet est soumis :
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° Communes traversées : Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le properties de le RNU est en vigueur avec un zonage naturel Dioignez à votre demande les annexes n°2 à 6. S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'une	ojet est soumis :
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : °	ojet est soumis :
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° ' Lat. : ° Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le proposition de le RNU est en vigueur avec un zonage naturel Di Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6. S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'ur	ojet est soumis :

BANKA CANADA PARA AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	mmairement les différentes composantes de votre projet et l a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les jet « avant /après ».					
			e de la zone d'implantation envisagée ur remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des			
			à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site d			
e Internet du ministère de l'env			ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	environnementales par région utiles pour remplir le formulaire. Lequel/Laquelle ?			
Le projet se situe-t-ii :	Jai	Non	ZNIEFF de type I:			
Dans une zone naturelle			Laris de la vallée de la Bresle entre Sénarpont et St Germain sur Bresle, Forêt d'Arguel et Forêt de Beaucamps le Jeune.			
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de			ZNIEFF de type II :			
type I ou II (ZNIEFF) ?			Vallées de la Bresle, du Liger et de la Vimeuse			
	S ATTITUTE OF	. Hilliana				
En zone de montagne ?		2				
En zone de montagne ?			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de		Ø				
biotope?						
		V = 1				
r. ²	24					
Sur le territoire d'une commune littorale ?		Ø				
			6			
Dans un parc national, un						
parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale						
ou régionale), une zone de conservation halieutique ou		Ø				
un parc naturel régional ?						

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		· S	10 R
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	Œ	S	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		S	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?	0	8	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		Ø	
Dans un site inscrit ?	0	Ø	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	0	•	Jouxte la zone NATURA 2000 - ZSC- Vallée de la Bresle.
D'un site classé ?		Ø	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	0	V	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ø	
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		S	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ø	

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	(
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	0	0	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	0	S	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	0	S	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		•	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		S	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		Ø	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		N	

lnc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V	
	Est-il source de bruit ?		Ø	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
inces	Engendre-t-il des odeurs ?		Ø	
Nuisa	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	0	Ø	
	Engendre-t-il des vibrations ?		Ø	1
	Est-il concerné par des vibrations ?		Ø	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	0	Ø	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	0	Ø	
ions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	S .		Il va rejeter de l'oxygène et stocker une quantité significative de carbone sur une période longue voisine du siècle.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	0	Ø	
	Si oui, dans quel milieu ?	0	V	

Engendre-t-il des effluents? Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux? Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine archéelogique et paysager? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? La friche va être remplacée par une production sylvicole à bar d'essences (forestières particulièrement adaptées aux station écologiques et forestières.
Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du
de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du
(agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du

De quelle nature ? De quelle importance ?

Les incidence ture transfronti		ifiées au 6.1 sont-e	lles susceptibles d'av	oir des effets de
□ Oui ☑ N	on			
Si oui, décrivez le	esquelles :			
MARKEMENTER DE BORRES				
SAMMARITCHOSTSHICAL	KO ELOMAN JEUNDIG DICHIN	H I S X II Z III II II II X II X II X II	AS ADMORDINA MONEYOTA SHOTHAR KANDA	NO LEGIC ENGLISHED OF THE STATE
			issus des évaluations etres législations appl	
II s'agit d'un projet	t positif en matière d'e	environnement et de sar	té humaine.	
reprinting the property of the				
Description Is	444		-tá-latimaa dalat	auggaptibles d/8t
			téristiques du projet	
			es effets négatifs not	
			es scénarios alternati	
diés) et perme	ttant de s'assure	er de l'absence d'ir	npacts résiduels nota	bles. <u>Il convient c</u>
ciser et de dét	ailler ces mesure	es (type de mesure	s, contenu, mise en œ	uvre, suivi, durée
T ====================================				
bili berealling makindir	acultura di constituto di constitu	Carlo more de la Carlo de la C		En la constitución de la constitución de la

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est réfléchi pour favoriser la biodiversité locale.
Il utilise des techniques et essences en mélange respectueuses de l'environnement.
Il constitue également une contribution très positive en matière de stockage de carbone.
A ce stade, Il ne semble pas que le projet puisse nécessiter une évaluation complémentaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet with the second s	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	V
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	8
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

		Objet	The Royal Control of the	MANAGERY SET
1				
2	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	*******************		
3	8			C
4			49	
	The second secon			
e certifie sur l'	ent et signature honneur avoir pris en compte les sur l'environnement requises au	공사 [1] 12 14 15 15 15 15 16 17 18 19 19 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
Engagemone de certifie sur l' des incidences de certifie sur l'	honneur avoir pris en compte les sur l'environnement requises au honneur l'exactitude des renseig	ı titre d'autres législations		
Engagem le certifie sur l' des incidences	honneur avoir pris en compte le sur l'environnement requises au honneur l'exactitude des renseig e Laulanié	ı titre d'autres législations		ations pertinentes
Engageme Je certifie sur l' des incidences Je certifie sur l' Nom <u>Hillaret d</u> Prénom <u>Chant</u>	honneur avoir pris en compte le sur l'environnement requises au honneur l'exactitude des renseig e Laulanié	ı titre d'autres législations		
Engageme Je certifie sur l' des incidences Je certifie sur l' Nom <u>Hillaret d</u> Prénom <u>Chant</u>	honneur avoir pris en compte le sur l'environnement requises au honneur l'exactitude des renseig e Laulanié	ı titre d'autres législations		